



**FREDON**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

# Zéro pesticide dans les espaces publics

RANDO-BIO 2 || le 15 novembre 2021 à Neuville-aux-Bois



**FREDON**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

**Présentation**

# FREDON CENTRE-VAL DE LOIRE

## ○ Qui sommes nous ?

- ✓ Syndicat, Fédération créée en 1986
- ✓ Réseau régional né d'une fusion en 2014
- ✓ Membre de FREDON France
- ✓ Organisme à Vocation Sanitaire

## ○ Composition et effectifs

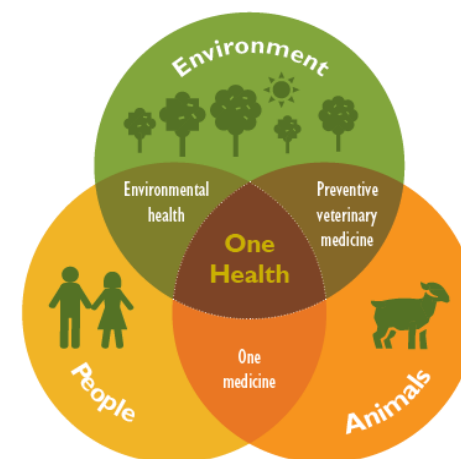
- ✓ 19 élus bénévoles sur le territoire
- ✓ 21 collaborateurs permanents
- ✓ 3 sites d'activité

## ○ Gouvernance en 3 collèges

- ✓ Professionnels agricoles
- ✓ Personnes publiques
- ✓ Particuliers

**300 adhérents**  
**tous collèges**

1 FREDON dans  
chaque région,  
fédérée par FREDON  
FRANCE



# FREDON CENTRE-VAL DE LOIRE ORGANISME À VOCATION SANITAIRE



*Bien veiller sur le monde végétal pour notre santé et un environnement bien portant*



## NOS MISSIONS

3 champs d'activités



SANTÉ DU VÉGÉTAL



SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT



SANTÉ DES HOMMES



### PÔLE INSPECTION

Surveillance biologique  
du territoire,  
prospections,  
prélèvements

Missions de contrôle  
officiel et autres  
activités officielles



### PÔLE SANTÉ DES PLANTES

Surveillance  
épidémiologique  
d'organismes non  
réglementés, effets non  
intentionnels, expertises  
sanitaires

#### SERVICE CLINIQUE DU VÉGÉTAL®

Diagnostic, détection,  
identification de  
maladies et ravageurs



### PÔLE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Conseil auprès de tous  
publics pour une gestion  
plus durable et favoriser  
la biodiversité dans les  
territoires urbains et  
ruraux

#### SERVICE ESPÈCES INVASIVES

Surveillance des espèces  
invasives et émergentes  
à enjeux de Santé

SERVICE FORMATION

# Nos missions

1<sup>er</sup> réseau d'experts indépendants au service de la Santé végétale, de l'Environnement et des Hommes



## Surveillance

Surveillance  
Biologique du  
Territoire



## Lutte

Maîtrise des espèces  
invasives &  
organismes  
émergents



## Prévention

Formation, diffusion  
d'Informations  
Sanitaires, veille

### Nos clients

- ✓ Professionnels agricoles
- ✓ Gestionnaires d'espaces publics/privés
- ✓ Services de l'Etat, collectivités territoriales

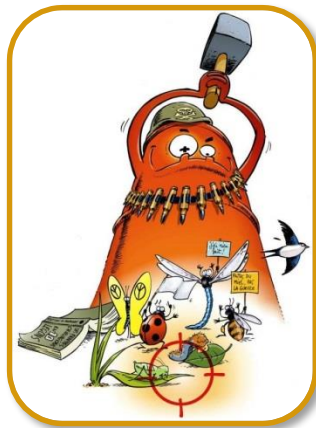
### Nos partenaires

- ✓ DRAAF, DREAL, ANSES, Région CVL, CD
- ✓ APNE, CEN Centre, CBNPB, CRAC
- ✓ INRAE, CNRS, IRBI, RTR-ENTOMOCENTRE

# Produits phytosanitaires : de forts impacts sur l'environnement

- En région Centre Val de Loire

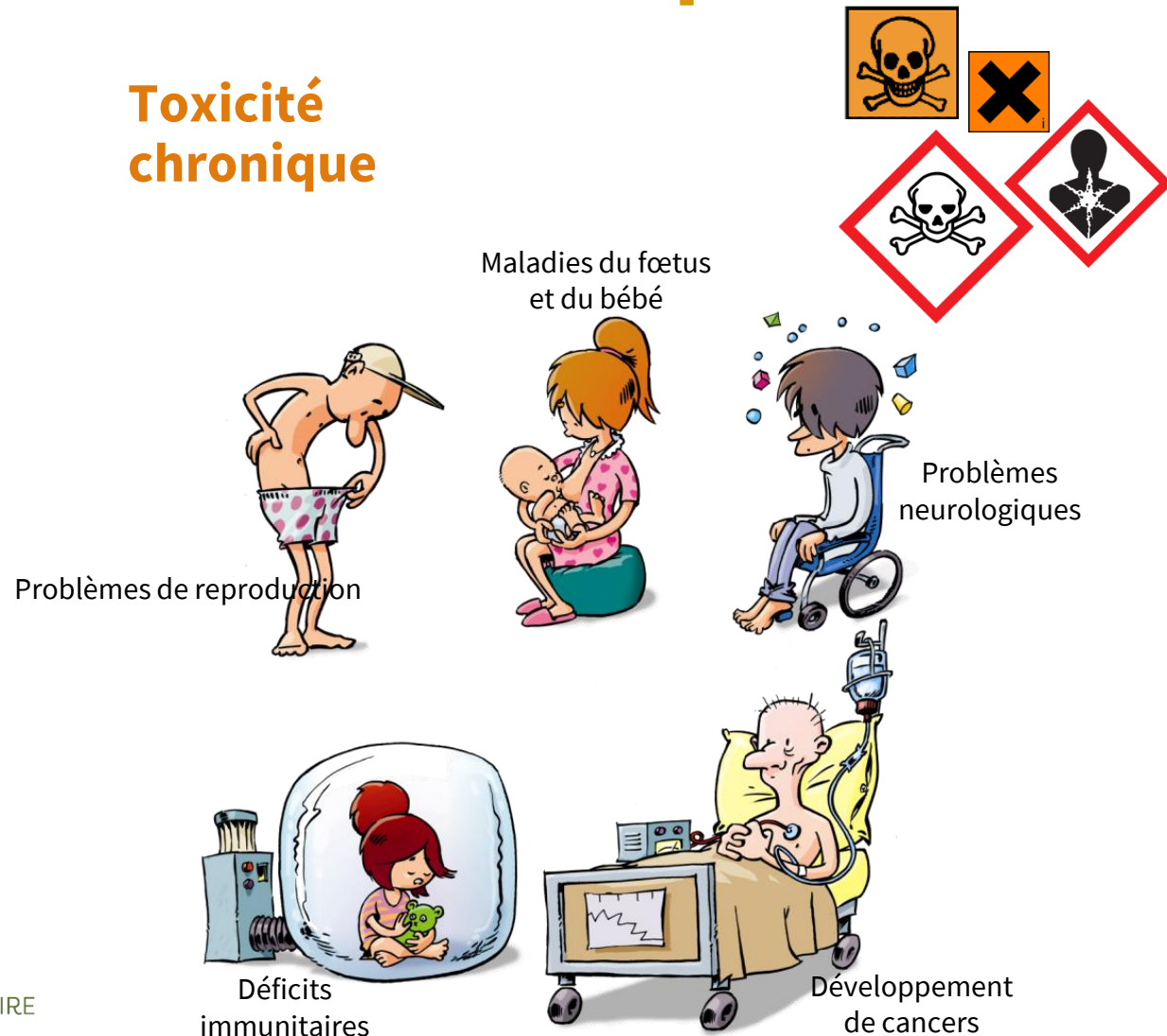
- En 2015, **97 843 habitants** ont reçu au robinet une **eau** dont la teneur a dépassé au moins une fois l'exigence de qualité,
- **30 captages d'eau** fermés pour cause de pollutions diffuses entre 2000 et 2006,
- En 2015, **25 molécules** ont été détectées dans **l'air**, y compris des herbicides et une molécule interdite d'utilisation depuis plusieurs années,



- Les produits phytosanitaires déciment des espèces bénéfiques (prédateurs et parasites des populations de ravageurs, pollinisateurs, espèces-clés dans la chaîne alimentaire, plantes abritant et nourrissant de nombreux organismes...)

# Produits phytosanitaires : de forts impacts sur la santé

## Toxicité chronique



## Toxicité aigüe



- 1067 cas signalés ont été reconnus comme étant dus à des phytosanitaires entre 1997 et 2007
- 57 % : au moins une intervention médicale

Données MSA 1997/2007

# Un cadre réglementaire fort depuis de nombreuses années 🛠️

- des produits homologués pour un ou plusieurs usages
  - bien lire les étiquettes
  - suivre l'évolution des homologations (retraits d'AMM)
- du matériel adapté (étalonné chaque année)
- des doses à respecter
- des conditions de préparation sécurisées (sur une surface perméable éloignée de tout point d'eau)
- des conditions d'application sécurisées
  - pour l'applicateur : équipements de protection
  - pour l'environnement : humidité, vent, températures, précipitations, zones de non traitement,
  - pour les usagers : délai de rentrée / délai avant récolte





# Renforcé par la loi Labbé

Interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques

**Les espaces concernés par l'interdiction des pesticides**

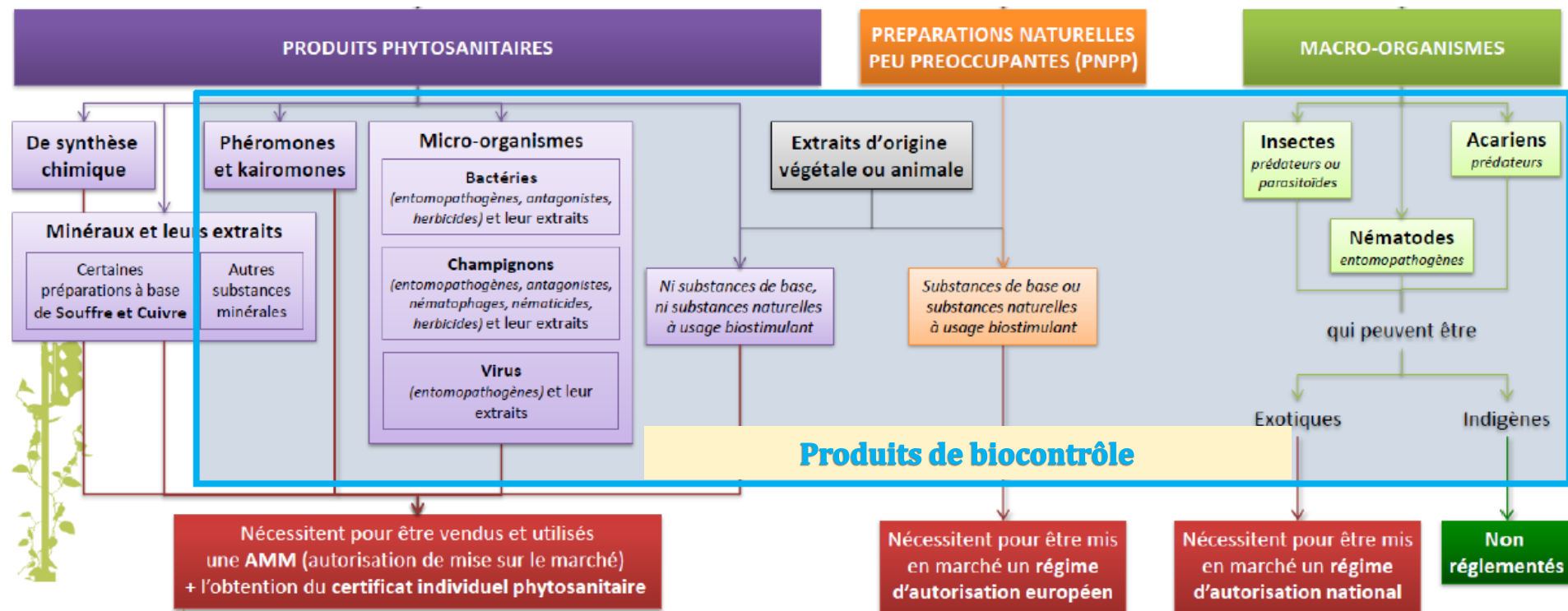
- ESPACES VERTS**
- FORÊTS**
- PROMENADES OUVERTES AU PUBLIC**
- VOIRIES**  
sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité

**Les produits qui restent autorisés**

- produits de **BIOCONTRÔLE**
- produits qualifiés à **FAIBLE RISQUE**
- produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'**AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

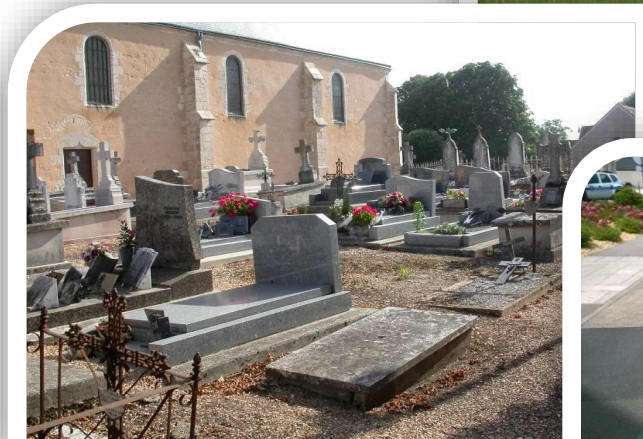
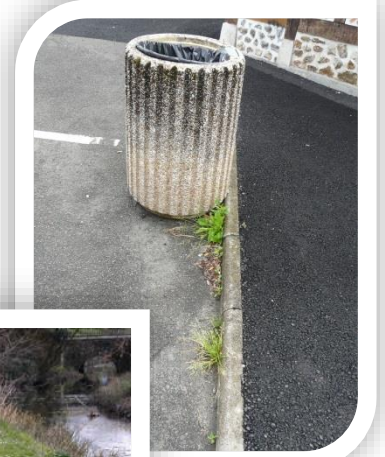
Récemment étendue aux cimetières et terrains sportifs

# Mieux comprendre la loi : qu'est-ce qu'un produit de biocontrôle?



# Une commune, une diversité de situations

- ✓ Promenades, allées, chemins
  - ✓ Massifs
  - ✓ Pieds d'arbres
  - ✓ Pieds de mobilier
- ✓ Trottoirs, ronds points, ilots
  - ✓ Caniveaux
- ✓ Parkings de stationnement
  - ✓ Cimetières
  - ✓ Terrains de sport



# Détruire la végétation spontanée : des méthodes mécaniques et thermiques



Pavés, bitumes,  
bi-couches...



Caniveaux,  
pieds de murs...



Brûleur à flamme directe



Désherbeur à air  
chaud pulsé



Tractée



Eco-brosse

# Détruire la végétation spontanée : des méthodes mécaniques et thermiques



Surfaces meubles



Désherbeurs mécaniques



Pic-Pavés



Binette



Pic-Bine



Binette U



Houe  
maraîchère



Chronophages si l'on  
ne revoit pas le niveau  
d'exigence en matière  
de gestion de la  
végétation spontanée

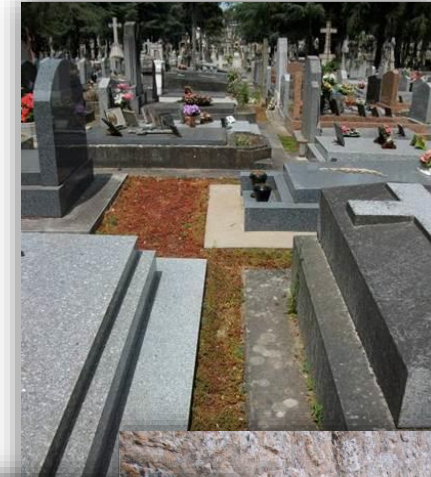
# Choisir la végétation



Sur les ilots directionnels



Au pied des murs



Dans les cimetières



Au pied des arbres



Sans oublier de pailer chaque fois que c'est possible..



# Attention !

## Eviter les plantes trop envahissantes!



*Aegopodium  
podagraria  
variegata*

Plante à croissance rapide qui émet des racines nombreuses et profondes, difficiles à extraire, et qui se reproduit également par graines... les autres plantes ne résistent pas à son envahissement

## Et les plantes invasives...



**Herbe de la Pampa**  
*(Cortaderia selloana)*

Chaque pied peut émettre des graines à plus de 25 km à la ronde. La quasi-totalité des graines de chaque épi fécondé est fertile. Ce sont donc des millions de graines qui peuvent être émises rien que par un seul pied chaque année et qui peuvent propager l'espèce dans tous les milieux favorables à son installation

# Surtout, travailler avec la nature



**En l'accompagnant au  
besoin...**





# Surtout, travailler avec la nature

Exemples d'enherbement spontané



# Et gérer l'herbe spontanée



Ou lames contrarotatives pour limiter les risques de projection

Twin-Cutter® / **SABRE**



City-Cut® / **PELLENC**



Auxicut® / **AUXICLEAN**



# Vous avez dit mauvaises?

## Comestibles



chénopode blanc



pourpier sauvage



## Attractives



pâquerette



bouillon blanc

## Thérapeutiques



plantain lancéolé



chélidoine



**Les herbes ne sont mauvaises,  
Les situations peuvent l'être!**

# Anticiper la gestion future des nouveaux ménagements dès leur conception



**Un unique caniveau central, bitume coulé jusqu'à la bordure**



**Uniformité des revêtements, légère pente pour l'évacuation des eaux pluviales vers une bande herbeuse**



**Équipement urbain inséré dans une bande végétalisée**



**Des massifs de vivaces avec un étage de couvre-sol**



**Des cimetières végétalisés**

# Adapter les méthodes d'entretien : la gestion différenciée des espaces publics



→ Classement des espaces par niveau d'entretien, et notamment niveau d'acceptation de l'herbe spontanée



**Catégorie 1**  
entretien très soigné

Espace structuré et fleuri avec une fréquentation régulière des usagers  
Maintien d'un espace « propre », sécurisé et embelli  
Tolérance de la flore adventice faible



**Catégorie 2**  
entretien intermédiaire

Espace soigné avec une fréquentation importante  
Espace sécurisé avec réalisation d'un entretien acceptable, visible et régulier mais non intensif qui dépendra de la localisation et de la fréquentation du lieu  
Tolérance de la flore adventice



**Catégorie 3**  
entretien extensif

Espace à image « naturelle » avec une fréquentation plus modérée  
Espace sécurisé, accessible par quelques aménagements (chemins) et entretenu sans conditionner le végétal  
Flore spontanée acceptée (attention aux invasives)

[contact@fredon-centre.com](mailto:contact@fredon-centre.com)

[www.fredon-centre.com](http://www.fredon-centre.com)



**FREDON**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

**Siège social**

13, avenue des Droits de l'Homme  
45 921 ORLEANS Cedex 9  
Tél: 02 38 42 13 88

**Site d'Indre et Loire**

9 ter rue Augustin Fresnel  
37 170 Chambray-lès-Tours  
Tél.: 02 47 66 27 66

# MERCI